

Antony : La station de pompage refaite Ã neuf

Dossier de la rédaction de H2o
October 2024

Le SEDIF a inauguré ce 17 octobre la nouvelle station de pompage d'Antony (Hauts-de-Seine). Celle-ci a été intégralement reconstruite, pour un investissement de 10 millions d'euros, afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du plateau de Clamart et répondre aux nouveaux besoins.

La station d'Antony joue un rôle particulièrement stratégique dans la gestion de l'eau potable en Île-de-France : elle appartient à un ensemble hydraulique qui dessert le plateau de Clamart et représente près d'un quart de la demande en eau du secteur Seine. Directement alimentée depuis l'usine de production de Choisy-le-Roi, elle permet de relever l'eau vers le réservoir de Clamart La Plaine (10 000 m³), distribuant près de 50 000 habitants. Ce territoire fait l'objet de nombreuses opérations de requalification et d'aménagements d'envergure, qui ont conduit le SEDIF à mettre en oeuvre ce projet de remplacement de l'ancienne station, qui datait de 1965. Il a ainsi investi près de 10 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle station de pompage et bénéficié d'une subvention de plus de 2 millions d'euros de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

D'une capacité de pompage moyenne de 20 000 m³ par jour, la nouvelle station permet un fonctionnement optimisé, au plus près de la demande en eau. Elle est pour le SEDIF la deuxième en termes de puissance de relèvement, après celle de Montreuil. Cet investissement a permis au SEDIF de mettre en oeuvre une sécurisation hydraulique, avec l'installation de deux ballons de protection anti-bouilliers pour préserver le réseau de refoulement des fortes variations de pression et des risques de casse. Il garantit aussi une sécurisation électrique, grâce à la possibilité de raccorder un groupe électrogène pour assurer le fonctionnement des équipements en cas d'arrêt programmé et/ou prolongé de l'alimentation électrique. Le SEDIF a également intégré dans la station de pompage un poste de chloration. Il permet d'ajuster le résiduel de chlore de façon homogène jusqu'à l'extrémité du réseau.

À